

# *Vade-mecum* de rentrée

À l'attention des stagiaires et des tuteurs en Arts plastiques 2021-2022



Ce *vade-mecum* a été conçu  
à l'attention des professeurs stagiaires autant qu'à celle des tuteurs  
afin d'apporter les éclairages utiles pour cette année scolaire  
que nous souhaitons tous vivre en présentiel.

Pour une année enthousiasmante, riche de belles rencontres  
et de transmission d'un métier formidable  
qui permet d'offrir la pratique artistique à tous.

Août 2021,

Elsa Vincent  
Evelyne Goupy  
Isabelle Lafon-Labarbe

Illustration 1<sup>ère</sup> de couverture : Yisella Martegoutte, *Étudiants fantômes* ; photo numérique  
Œuvre réalisée dans le cadre d'un séminaire de recherche en distanciel - INSPÉ Toulouse Midi-Pyrénées, Site Croix de Pierre - Janvier 2021.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Informations concernant l'année de stage.....</b>	<b>1</b>
Les différents types de formation .....	2
Les acteurs de la formation .....	3
Compétences professionnelles à construire par le stagiaire .....	5
Missions du tuteur.....	6
Visite-conseil du formateur INSPÉ.....	9
Récapitulatif sur l'évaluation des stagiaires.....	10
<b>Rappels pédagogiques .....</b>	<b>13</b>
Les incontournables d'un cours d'Arts plastiques.....	14
Recommandations utiles pour une mise en œuvre optimale du métier .....	22
Conseils pour la première prise en charge des classes .....	27
<b>Rentrée 2021 .....</b>	<b>29</b>
Circulaire de rentrée.....	30
<b>Ressources utiles .....</b>	<b>33</b>
Webographie professionnelle .....	34
Bibliographie de base .....	35
<b>Annexes.....</b>	<b>I</b>
Annexe 1 - Référentiel complet des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.....	II
Annexe 2 - Fiche de positionnement.....	VIII
Annexe 3 - Rapport final avec avis du tuteur-terrain .....	XI
Annexe 4 - Compte-rendu de visite-conseil du formateur INSPÉ .....	XV
Annexe 5 - Avis de titularisation INSPÉ .....	XIX
Annexe 6 - Fiche de préparation-type.....	XXI
Annexe 7 - Planning de formation des FSTG .....	XXIII

# **Informations concernant l'année de stage**

# Les différents types de formation

## Emploi du temps

Lauréats du CAPES et de l'agrégation externes	Etudiants alternants candidats au CAPES externe	Lauréats du CAPES interne
Stagiaires à mi-temps en établissement (7/10h)	Stagiaires tiers-temps en établissement (6h)	Stagiaires à plein temps en établissement (18h)
Formation les jeudis et vendredis à l'INSPÉ de Toulouse	Formation les mercredis jeudis et vendredis à l'INSPÉ de Toulouse	Formation disciplinaire 3 vendredis <sup>1</sup> à l'INSPÉ de Toulouse

## Autres différences entre lauréats des concours (interne/externe)

Année de formation pour les lauréats des concours externes		
Niveau d'études au moment de l'admission	Année de stage : 3 parcours à l'INSPÉ	Formation commune à tous les parcours : didactique / suivi de stage / tronc commun / TICES / langues ou option. Obligation d'assiduité et d'évaluation
Titulaire d'un M1 MEEF	M2	Mémoire de recherche appliquée
Titulaire d'un M2 MEEF	PFPA 2	
Titulaire d'un M2 recherche ou diplôme d'ingénieur	PFPA 1	Parcours adaptés
Les chefs d'établissement sont informés de la nécessité de vous libérer le jeudi et vendredi : <b>la formation est prioritaire sur toute autre sollicitation</b> (réunions, etc.)		
Toute absence devra être justifiée		
Au-delà de 36 jours d'absence, le stagiaire sera placé en prolongement l'année suivante		

Année de formation pour les lauréats du concours interne	
Cinq vendredis de formation	
3 journées de formation disciplinaire INSPÉ Croix de pierre	2 journées de formation transversale. Le plus souvent, site de Rangueil
Les chefs d'établissement sont informés de la nécessité de vous libérer le vendredi : <b>la formation est prioritaire sur toute autre sollicitation</b> (réunions, etc.).	
Toute absence devra être justifiée	
Au-delà de 36 jours d'absence, le stagiaire sera placé en prolongement l'année suivante	

N.B.: Étant donnée la brièveté de la formation disciplinaire (18h) des FSTG, il leur est recommandé de s'inscrire, avant le 16/09/21, à des actions de formation continue figurant sur le Plan Académique de Formation<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voir [Annexe 7](#).

<sup>2</sup> Cf. page dédiée de la DAFPEN, en ligne : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/dafpen/le-plan-academique-de-formation-paf>

# Les acteurs de la formation

## Inspection

- Formation, expertise, conseils aux enseignants du point de vue disciplinaire.  
Évaluation des enseignants :

- Elsa Vincent, IA-IPR Arts plastiques, académie de Toulouse :  
[Elsa.Vincent@ac-toulouse.fr](mailto:Elsa.Vincent@ac-toulouse.fr)
- Anne Jaulin, chargée de Mission auprès de l'IA-IPR :  
[Anne-Sophie.Jaulin@ac-toulouse.fr](mailto:Anne-Sophie.Jaulin@ac-toulouse.fr)
- Karine Espagnol, chargée de Mission auprès de l'IA-IPR :  
[Karine.Lespagnol@ac-toulouse.fr](mailto:Karine.Lespagnol@ac-toulouse.fr)

## INSPÉ Toulouse Occitanie-Pyrénées

- Responsable du parcours MEEF Arts plastiques :
  - Philippe Duplan : [philippe.duplan@univ-tlse2.fr](mailto:philippe.duplan@univ-tlse2.fr)
- Co-responsable du parcours MEEF Arts plastiques :
  - Isabelle Lafon-Labarbe : [isabelle.lafon-labarbe@univ-tlse2.fr](mailto:isabelle.lafon-labarbe@univ-tlse2.fr)
- Suivi de stage des lauréats du CAPES et de l'agrégation externes,  
Visites de classes,  
Tutorat,  
Suivi des mémoires de recherche,  
Évaluation du parcours de formation INSPÉ pour des lauréats du CAPES et de l'agrégation externes :
  - Isabelle Lafon-Labarbe : [isabelle.lafon-labarbe@univ-tlse2.fr](mailto:isabelle.lafon-labarbe@univ-tlse2.fr)
- Formation en didactique disciplinaire des lauréats du CAPES et de l'agrégation externes,  
Visites de classes,  
Tutorat,  
Encadrement des écrits réflexifs (PFPA1 & 2),  
Évaluation du parcours de formation INSPÉ pour des lauréats du CAPES et de l'agrégation internes,  
Formation continue des lauréats du Capes interne :
  - Anne Jaulin : [anne-sophie.jaulin@univ-tlse2.fr](mailto:anne-sophie.jaulin@univ-tlse2.fr)

## Université Toulouse Jean Jaurès

- Enseignant-chercheur,  
Encadrement des mémoires de recherche :
  - Emma Viguier : [emma.viguier@univ-tlse2.fr](mailto:emma.viguier@univ-tlse2.fr)

## Tuteurs de terrain

Missions<sup>3</sup>

- d'accueil et d'intégration,
- de conseil à visée formative,
- d'accompagnement individualisé,
- de signalement de difficultés,
- de contribution à l'évaluation du parcours de formation.

## Chefs d'établissement

Missions

- d'accueil et d'intégration
- de signalement de difficultés,
- de contribution à l'évaluation du parcours de formation

---

<sup>3</sup> Source : NOR : MENE1013096C, MEN - DGESCO A1, en ligne :  
<https://www.education.gouv.fr/bo/2010/29/mene1013096c.html>.

# Compétences professionnelles à construire par le stagiaire

*En tant qu'agents du service public d'éducation, les professeurs stagiaires transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel précis et se réfèrent à des principes éthiques de responsabilité qui fondent leur exemplarité et leur autorité.*

## Extraits de l'arrêté<sup>4</sup>

### Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

1. Faire partager les valeurs de la République
2. Incrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
4. Prendre en compte la diversité des élèves
5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
7. Maîtriser la langue française à des fins de communication
8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
10. Coopérer au sein d'une équipe
11. Contribuer à l'action de la communauté éducative
12. Coopérer avec les parents d'élèves
13. Coopérer avec les partenaires de l'école
14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

### Compétences communes à tous les professeurs

- P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

<sup>4</sup> Pour plus de détails, se référer au Référentiel complet [Annexe 1](#).

# Missions du tuteur

## Ce qui est attendu des tuteurs de terrain

### > Mission d'accueil et d'intégration

- Accueillir le stagiaire et l'aider à s'intégrer dans l'équipe éducative de l'établissement.
- L'aider à se positionner dans un collectif disciplinaire et/ou dans l'ensemble de la filière.
- Faciliter les relations entre le stagiaire et les opérateurs extérieurs qui interviennent dans le parcours de formation.

### > Mission de conseil à visée formative

- Aider le stagiaire à identifier le profil de ses élèves et de ses classes.
- Aider à construire des projets de séances pédagogiques, à organiser des séquences et des progressions d'apprentissage, à élaborer des hypothèses d'apprentissage, à les mettre en œuvre en tenant compte de l'hétérogénéité du public scolaire et des besoins particuliers de certains élèves.
- Travailler avec le stagiaire sur les compétences et les outils pour enseigner : choisir des modalités d'évaluation, construire des situations d'évaluation(s), mettre en œuvre un suivi individualisé des élèves.
- Aider à préparer les conseils de classe, à remplir les dossiers scolaires, à compléter sa documentation en mettant à disposition les outils nécessaires.

### > Mission d'accompagnement individualisé

- Aider le stagiaire à repérer ses points d'appuis, ses marges de progrès.
- Participer à la définition des besoins personnalisés de formation.
- Rédiger un avis d'alerte en cas de besoin.

### > Mission de contribution à l'évaluation du parcours de formation<sup>5</sup>

## Stagiaire/tuteur : des échanges pour une collaboration fructueuse

Dès le début de l'année, les tuteurs doivent rencontrer leur stagiaire pour préparer conjointement la rentrée : fiches de préparation, enchainement prévisionnel des séquences, élaboration d'un calendrier des visites, amélioration éventuelle des emplois du temps.

<sup>5</sup> Extraits de l'Arrêté du 26 août 2014 fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement du second degré et des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré stagiaires. En ligne : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029401599&dateTexte=&categorieLien=id>.

Le stagiaire doit aller voir son tuteur (fréquemment jusqu'en décembre) et, de son côté, le tuteur doit se rendre plusieurs fois dans les classes du stagiaire.

Pour des raisons de sécurité, le tuteur pourrait être amené à intervenir exceptionnellement lors des visites de classe afin de réguler de possibles problèmes de gestion de matériel, de classe et/ou de discipline.

Par ailleurs, si le stagiaire était amené à intervenir dans les classes du tuteur, ce serait avec l'accord préalable de ce dernier.

Avant de les tester cette année auprès de ses propres classes, le stagiaire doit régulièrement lui soumettre ses projets de séquences - en veillant à lui laisser le temps d'y apporter d'éventuelles modifications.

La construction des séquences pédagogiques est une activité qui prend du temps, se structure par étapes et par va-et-vient entre les propositions, les suggestions et les retours entre tuteurs et stagiaires.

## Observations relatives aux missions du tuteur par Mme Vincent ; IA-IPR d'Arts plastiques

### Une posture d'expert

Le rôle du tuteur est ambigu car, s'il est celui qui accompagne, il est, aussi, celui qui évalue. Or, ce dernier point s'avère tout à fait fondé : comment, en effet, concevoir d'être jugé par quelqu'un qui n'aurait jamais mesuré les progrès accomplis au fil du temps ?

Pour autant, le tuteur doit veiller à s'affranchir de toute volonté de modélisation de sa propre pratique professionnelle - qu'il lui conviendra de mettre en retrait : être à l'écoute, ouvert et en capacité d'envisager une réflexion commune sont les compétences requises pour endosser une mission pertinente d'expertise.

Vigilant sur la question de la gestion de classe, il permet au stagiaire d'adopter/d'adapter sa posture. Il le guide dans une réflexion relative à ses divers statuts d'enseignant / stagiaire / plasticien et à la culture professionnelle.

Quelle que soit la situation d'enseignement, le tuteur doit être présent et permettre au stagiaire de développer différentes approches de conception de séquences **tant en présentiel qu'à distance**.

Il pose un regard averti et rigoureux pour l'aider à se remettre en question, il est passeur d'informations.

Sa mission est de rassurer et d'encadrer le stagiaire pour lui permettre de réussir.

### La fiche de préparation<sup>6</sup>

Préparer ses cours est un incontournable - notamment quand on débute dans le métier ou qu'un professeur expérimenté souhaite mettre en place un dispositif pour la première fois.

---

<sup>6</sup> Voir [Annexe 6](#).

Cet outil vise l'anticipation des séances, en étant certain de ne rien omettre. Le tuteur portera une attention particulière à la problématisation des entrées du programme afin de parvenir à une adéquation entre compétences évaluées et objectifs visés. **À cette fin, la fiche de préparation de séance constitue un passage indispensable.**

## Dans l'établissement

Le tuteur devra accompagner l'intégration du stagiaire dans la communauté éducative. Par ailleurs, le conduire vers l'interdisciplinarité suppose l'aider à en mesurer les enjeux dans diverses disciplines (Quelle est la part du disciplinaire dans ces projets ? Une même question est-elle engagée dans diverses disciplines ? Y est-elle abordée sous le même angle ? Quelle complémentarité engager dans les matières concernées ?...).

## Visites

Tuteur et stagiaire doivent se voir autant que possible en fonction de leurs emplois du temps respectifs et sur des niveaux de classes variés.

Chaque visite du tuteur donne lieu à un temps d'échange. Le tuteur peut utiliser les grilles fournies dans *Le livret du tuteur 2<sup>d</sup> degré* (p.12 et suivantes) afin de conduire efficacement ce temps d'observation et d'entretien.

Le stagiaire vient autant qu'il le souhaite dans les classes du tuteur.

Dans un cas comme dans l'autre, il est incontournable de prévenir l'administration de sa venue dans l'établissement et de se présenter dès son arrivée.

Pour les **stagiaires à mi-temps**, deux visites-conseils de formateurs de l'INSPÉ sont prévues (visite 1 : fin novembre/début décembre ; visite 2 : mars/avril), les tuteurs sont invités à assister à la séance et à l'entretien qui s'ensuit.

La visite de titularisation pourra être effectuée par Mme Vincent ou par un chargé d'inspection.

Pour chacune des visites, il est attendu que le stagiaire prépare la fiche de séance ainsi qu'un document présentant la progression dans laquelle s'inscrit la séquence et qu'il les mette à disposition.

## Évaluation du stagiaire

Deux fiches de positionnement doivent parvenir par courriel à Mme Vincent, en novembre et en mars<sup>7</sup>.

Au mois d'avril, le bilan final du tuteur<sup>8</sup>, comportant une argumentation claire (soutenant sans ambiguïté) son avis (favorable/défavorable à la titularisation), sera transmis au rectorat par voie hiérarchique (*via* le chef d'établissement du stagiaire), en vue de déterminer son statut l'année suivante.

---

<sup>7</sup> Voir [Annexe 2](#).

<sup>8</sup> Voir [Annexe 3](#).

# Visite-conseil du formateur INSPÉ

Cette visite ne s'adresse qu'aux stagiaires à mi-temps **lauréats du concours externe et aux étudiants alternants**. Elle porte sur une heure de cours et est suivie d'un entretien d'une heure.

Elle constitue un moment essentiel de la formation du professeur stagiaire – le formateur étant ainsi amené à lui prodiguer des conseils personnalisés sur la tenue de la classe et sur les contenus d'enseignement.

Le stagiaire est préalablement prévenu de la date retenue. La présence du tuteur est bienvenue. L'entretien constitue un temps tripartite riche de formation.

L'heure de cours qui fait l'objet de la visite s'inscrit dans la programmation élaborée par le professeur stagiaire - sans que rien ne doive être « fantasmé » : il s'agit d'un cours ordinaire.

Durant les phases de cette séance, le formateur pourra se déplacer, échanger avec les élèves sur le travail en cours ou feuilleter un(des) cahier(s).

Dès le début du cours, le stagiaire remet au formateur sa fiche de séance, insérée dans les fiches de préparation constituant la séquence concernée, ainsi que les documents donnés aux élèves.

Les comptes rendus de visite rédigés par les formateurs INSPÉ ne sont transmis qu'au stagiaire.

La visite fait l'objet d'une évaluation formative en S9 et de l'attribution d'une note en S10. Cette dernière participe à la validation du Master2 des M2 et à l'avis de titularisation.

Les points sur lesquels portent les observations correspondent aux attentes propres au référentiel de compétences du professeur<sup>9</sup>.

Une maîtrise insuffisante de la gestion de classe, un manque de capacité à analyser sa propre pratique et/ou l'absence de tout document de préparation peuvent entraîner une note inférieure à la moyenne.

---

<sup>9</sup> Voir [Annexe 1](#)

# Récapitulatif sur l'évaluation des stagiaires

## Calendrier des évaluations par les tuteurs de terrain

Stagiaires à mi-temps, à plein temps et alternants		
Fiche de positionnement 1 <b>(Annexe 2)</b>	Fiche de positionnement 2 <b>(Annexe 2)</b>	Rapport final avec avis <b>(Annexe 3)</b>
Visée formative		Éclairer l'aptitude du stagiaire à être titularisé dans le corps correspondant au concours dont il est lauréat. En fin d'année, on ne peut attendre d'un stagiaire qu'il soit un enseignant expert, mais il faut qu'il ait acquis une base solide lui permettant de prendre en charge des classes sereinement et une capacité à prendre du recul pour proposer les remédiations utiles.
Permettre au stagiaire d'identifier le chemin parcouru et fixer les objectifs des progrès à réaliser.	Mettre en exergue les points positifs et les points à travailler, en ciblant les compétences à acquérir.	
Novembre	Février/mars	Avril
Adressées par mail à Mme Vincent		Transmis au rectorat par le chef d'établissement du stagiaire
Les deux premières fiches sont les fiches de positionnement (DAFPEN) ; la 3 <sup>ème</sup> est issue du B.O. n°13 du 26 mars 2015		

## Calendrier des visites-conseils et évaluation par les formateurs INSPÉ

Stagiaires à mi-temps et alternants		
Visite-conseil 1	Visite-conseil 2	Stagiaires à mi-temps
		Bilan de titularisation INSPÉ avec avis de la direction <b>(Annexe 5)</b>
Novembre/décembre	Février/mars	Mai
Les tuteurs assistent aux visites conseils, ils participent à l'entretien qui suit. Les comptes-rendus ne sont transmis qu'aux stagiaires ( <b>Annexe 4</b> ).		Transmis au rectorat par la direction de l'INSPÉ

## Évaluation par le corps d'inspection

Stagiaires à mi-temps et à plein temps		
Entre mars et juin, visite de l'IA-IPR (ou d'un chargé de mission) dans une des classes (hors présence du tuteur)	Documents à fournir : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Fiche de préparation de la séance et celles de la séquence élaborée pour la classe visitée</li><li>▪ Tableau de progression annuelle</li></ul>	Transmission de l'avis de titularisation au rectorat

## Protocole d'accompagnement renforcé pour les stagiaires en difficulté

En fonction des difficultés rencontrées par le stagiaire, une procédure d'alerte peut être déclenchée par : <ul style="list-style-type: none"><li>- le chef d'établissement</li><li>- le tuteur de terrain</li><li>- le formateur INSPÉ</li></ul>	Si une procédure d'accompagnement est déclenchée, elle donne lieu à une visite qui peut être faite par l'IA-IPR ou le chargé de mission. Elle a pour but de faire un diagnostic et d'apporter des solutions (conseils, formation, atelier du SIS proposés par l'INSPÉ).
---	---

## Évaluation par le chef d'établissement

Stagiaires à mi-temps et à plein temps		
Avril	Rapport final avec avis	Transmis au rectorat par le chef d'établissement du stagiaire

## Panorama annuel

Calendrier des temps forts de l'année de stage	
Fin août	Accueil des stagiaires
Septembre	Réunion d'accueil des tuteurs-terrain par l'IA-IPR et les formateurs INSPÉ
Entre novembre et décembre	1 <sup>ère</sup> Visite-conseil des formateurs INSPÉ
Novembre	1 <sup>ère</sup> Fiche de positionnement du tuteur-terrain
Novembre	Saisie des vœux nationaux
Le 25 novembre 2021	Réunion des tuteurs-terrain et formateurs INSPÉ
Entre février et mars	2 <sup>ème</sup> Visite-conseil des formateurs INSPÉ
Février	2 <sup>ème</sup> Fiche de positionnement du tuteur-terrain
Mars	Saisie des vœux intra-académiques
Entre mars et mai	Visite de l'IA-IPR ou du chargé de mission
Avril	Rapport final des tuteurs-terrain avec avis de titularisation
Avril	Rapport final des chefs d'établissement avec avis de titularisation
Début mai	Rendu des mémoires de recherche (étudiants en M2) ou des écrits réflexifs (étudiants PFPA 1 & 2)
Fin mai	Soutenance du mémoire pour les M2A
Fin mai	Jury de titularisation avec avis de l'INSPÉ
Mi-juin	Jury académique de titularisation des stagiaires (Titularisation si tous les avis sont favorables)
Fin Juin	Convocation devant le jury académique des stagiaires dont un ou plusieurs avis sont défavorables
Fin juin/début juillet	Résultats des affectations intra-académiques
Début juillet	Annonce définitive de l'avis : titularisation, renouvellement, prolongement ou licenciement

# Rappels pédagogiques

# Les incontournables d'un cours d'Arts plastiques

## Memento

### Définir une problématique :

C'est mettre au jour des équivalences, des traductions, des variations, mais aussi des paradoxes, des antagonismes, etc. Du point de vue de l'enseignant, **problématiser** c'est dégager des questionnements combinés au champ artistique. Du point de vue de l'élève, il s'agit de rencontrer, par la pratique, des questions artistiques et plastiques (cf. B.-A. Gaillot<sup>10</sup>).

**Cycle 3** : l'enseignement des arts plastiques s'appuie sur des **situations ouvertes** favorisant **l'initiative, l'autonomie et le recul critique**. La pratique plastique **exploratoire et réflexive**, toujours centrale dans les apprentissages, est privilégiée : action, invention et réflexion sont travaillées dans un même mouvement pour permettre l'appropriation des références artistiques qui constituent une culture commune enrichie par la culture des élèves.

**Cycle 4** : Privilégiant la **démarche exploratoire**, l'enseignement des arts plastiques fait constamment interagir action et réflexion sur les questions que posent les processus de création, liant ainsi production artistique et perception sensible, explicitation et acquisition de connaissances et de références dans l'objectif de construire une culture commune.

### Pratique réflexive :

Au cœur de chaque séance, elle repose sur une démarche exploratoire<sup>11</sup> articulant action et réflexion, sollicitant l'expression plastique, engageant l'élève dans une intention basée sur une prise d'initiative en réponse à une situation-problème.

La pratique exploratoire constitue tout l'enjeu de notre discipline, elle s'oppose à la pratique d'exécution ou à l'exercice d'application. Elle ne peut être dissociée de la mise en commun des travaux de la classe et des échanges qui en découlent.

### Verbalisation :

Moment d'échange oral entre les élèves et le professeur, portant regard sur la mise en commun des productions, provoquant une interaction entre pratique, confrontation / réception d'œuvres de référence.

<sup>10</sup> GAILLOT B.-A. (2012 : 6<sup>e</sup> éd., revue et augm.). *Arts plastiques, éléments d'une didactique-critique*. Paris : Presses Universitaires de France.

<sup>11</sup> Voir, dans le *Bulletin officiel* spécial n° 11 du 26 novembre 2015, les mentions « situations ouvertes », « pratique exploratoire » et tous les termes soulignés par nous *supra*.

*Verbaliser* c'est « mettre en mots », donc prendre conscience et nommer les stratégies qui ont parfois été mises en place spontanément par l'élève ainsi que les effets qui en résultent. En psychanalyse, ce terme signifie « porter du niveau de l'inconscient vers le conscient ». C'est un stade incontournable de la pratique réflexive qui a autant d'importance pour ceux qui s'expriment que pour ceux qui écoutent. **Les apprentissages en découlent.** La finalité est de dégager du vocabulaire et des notions spécifiques, de les exploiter dans la mise en tension avec des références pertinemment choisies.

### Référence :

Repère de nature artistique, philosophique et/ou historique faisant autorité et permettant de se situer dans un champ culturel accessible aux élèves. Les relations que la référence entretient avec la pratique de l'élève éclaireront sa réception et son appropriation par la classe.

### Évaluation :

Elle est, en quelque sorte, la « clé de voûte » de la séquence – intrinsèquement liée au cours. L'évaluation est intégrée au processus d'apprentissage et doit être pensée dès l'élaboration et la mise en place de la séquence. L'évaluation est à aborder comme un outil de médiation entre l'enseignant, qui vise un objectif, et l'élève, qui s'immerge dans un apprentissage. Il s'agit de donner aux élèves les moyens nécessaires de distinguer ce sur quoi porte l'évaluation, de façon à porter à leur connaissance les observables qui seront considérés et à faciliter une prise de conscience de ce qu'ils apprennent ou de ce qu'ils ont appris.

### Compétence :

Il s'agit de la capacité à mobiliser un minimum de ressources (internes et externes) en vue de traiter un ensemble de situations complexes (internes : savoir-faire, savoir-être, stratégies / externes : recours à des documents, aux camarades, aux œuvres d'art) : c'est l'articulation entre connaissances fondamentales, attitudes et capacités à mettre en œuvre des savoirs, à s'ouvrir aux autres, à se mettre en quête de données afin d'atteindre un objectif précis face à une tâche complexe.

## Approche spirale :

Aux cycles 3 et 4, certaines questions artistiques sur lesquelles les élèves sont conviés à s'interroger sont récurrentes. Il revient donc au professeur d'établir, pour les quatre années de scolarisation au collège, une progression permettant, relativement à une même question, de passer de questionnements simples à des interrogations plus ardues au fil des ans.

Si le didacticien se concentre sur sa discipline à travers la transmission de notions, de concepts, de problématiques et de connaissances, le pédagogue s'interroge sur les modalités d'apprentissage à travers des situations de pratique au sein de la classe - notamment celle des enchaînements entre les séquences et leur planification sur le cycle. Chaque professeur travaille à la fois les dimensions didactiques et pédagogiques.

Ainsi, la réflexion spirale en Arts plastiques amène-t-elle à se questionner :

- Comment penser l'enseignement par progression, réactivation, croisement, réinvestissement ?
- Comment construire des progressions ou des parcours d'apprentissage en tenant compte des capacités cognitives des élèves, de l'introduction de savoirs nouveaux (tant culturels, que théoriques ou plastiques), de la complexité des questionnements, de références artistiques plus abstraites, plus conceptuelles ou plus citationnelles ?<sup>12</sup>

C'est à Jérôme Seymour Bruner que l'on doit l'introduction du concept de *pédagogie spirale* :

« Les *curricula* devraient être établis de façon spirale en sorte que les élèves construisent de façon régulière sur ce qu'ils ont déjà appris. La métaphore de la spirale signifie qu'apprendre est un processus continu qui suppose une reprise constante de ce qui est déjà acquis et une complexification progressive. La progression linéaire est impropre à exprimer que, pour apprendre, les retours sur le déjà vu sont nécessaires pour aller plus loin »<sup>13</sup>.

Les tableaux qui suivent visent à mettre en exergue les continuités et réactivations à opérer entre les diverses sous-questions mentionnées dans les programmes<sup>14</sup>.

NB : L'ordre des items a parfois été modifié pour faire apparaître plus clairement les continuités entre chaque cycle.

La mise en couleur de certains éléments indique l'introduction d'un **nouvel axe d'approche** ou d'un **potentiel croisement** à effectuer.

Les items en italique correspondent à l'apport de références culturelles, ne donnant pas directement lieu à une pratique plastique, mais lui faisant écho.

---

<sup>12</sup> Source : *Comment reconnaître une progression spirale en Arts plastiques ?*, fiche publiée sur Éduscol. En ligne :

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts\\_plastiques/29/7/6\\_RA\\_C4\\_AP\\_Comment\\_reconnaitre\\_une\\_progression\\_spirale\\_567297.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/29/7/6_RA_C4_AP_Comment_reconnaitre_une_progression_spirale_567297.pdf)

<sup>13</sup> Bruner, J. S. (1960). *The Process of Education*, Cambridge : Harvard University Press.

<sup>14</sup> Des compléments ont été ajoutés. Voir, en ligne :

Cycle 3 : [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/A-Scolarite\\_obligatoire/37/5/Programme2020\\_cycle\\_3\\_comparatif\\_1313375.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/A-Scolarite_obligatoire/37/5/Programme2020_cycle_3_comparatif_1313375.pdf)

Cycle 4 : [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/A-Scolarite\\_obligatoire/37/7/Programme2020\\_cycle\\_4\\_comparatif\\_1313377.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/A-Scolarite_obligatoire/37/7/Programme2020_cycle_4_comparatif_1313377.pdf)

	CYCLE 3	CYCLE 4
Représentation	<p><b>Ressemblance :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– valeur expressive de l'écart dans la représentation.</li> </ul> <p><b>Narration visuelle ou témoignage :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– compositions plastiques, en deux et en trois dimensions, à des fins de récit ou de témoignage ;</li> <li>– organisation des images fixes et animées pour raconter.</li> </ul> <p><b>Catégories d'images, procédés de fabrication, transformations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– différence entre images à caractère artistique et images scientifiques ou documentaires ;</li> <li>– image dessinée, peinte, photographiée, filmée ;</li> <li>– transformation d'images existantes dans une visée poétique ou artistique.</li> </ul>	<p><b>Ressemblance :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– rapport au réel et valeur expressive de l'écart en art ;</li> <li>– les images artistiques et leur rapport à la fiction, notamment la différence entre ressemblance et vraisemblance.</li> </ul> <p><b>Narration visuelle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– mouvement et temporalité suggérés ou réels ;</li> <li>– dispositif séquentiel et dimension temporelle.</li> </ul> <p><b>Création, matérialité, statut, signification des images :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– appréhension et compréhension de la diversité des images ;</li> <li>– propriétés plastiques, iconiques, sémantiques, symboliques ;</li> <li>– différences d'intention entre expression artistique et communication visuelle, entre œuvre et image d'œuvre.</li> </ul> <p><b>Dispositif de représentation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– espace en deux dimensions (littéral et suggéré) ;</li> <li>– différence entre organisation et composition ;</li> <li>– espace en trois dimensions (différence entre structure, construction et installation) ;</li> <li>– intervention sur le lieu, installation.</li> </ul> <p><b>Conception, production et diffusion de l'œuvre plastique à l'ère du numérique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– incidences du numérique sur la création des images fixes et animées, sur les pratiques plastiques en deux et en trois dimensions ;</li> <li>– relations entre intentions artistiques, médiums de la pratique plastique, codes et outils numériques.</li> </ul> <p><b>(L'œuvre, l'espace, l'auteur) :</b>  <b>Métissages entre arts plastiques et technologies numériques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– croisements entre arts plastiques et sciences, technologies, environnements numériques.</li> </ul> <p><b>Autonomie de l'œuvre d'art, modalités de son autoréférenciation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– autonomie de l'œuvre vis-à-vis du monde visible ;</li> <li>– inclusion ou mise en abyme de ses propres constituants ;</li> <li>– art abstrait, informel, concret...</li> </ul>

<sup>15</sup> À ne pas confondre avec les « effets du geste et de l'instrument » : on aborde ici les procédés mécaniques/numériques de production d'images bi- ou tridimensionnelles (photographie, infographie, estampes, moulages, etc.).

	CYCLE 3	CYCLE 4
Présentation	<p><b>Mise en regard et en espace :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– ses modalités ;</li> <li>– ses contextes ;</li> <li>– l'exploration des présentations des productions plastiques et des œuvres.</li> </ul> <p><b>Prise en compte du spectateur, de l'effet recherché :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– découverte des modalités de présentation afin de permettre la réception d'une production plastique ou d'une œuvre.</li> </ul>	<p><b>L'œuvre, l'espace, l'auteur, le spectateur</b></p> <p><b>Présence matérielle de l'œuvre dans l'espace, la présentation de l'œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– rapport d'échelle, <i>in situ</i>, dispositifs de présentation, dimension éphémère, espace public ;</li> <li>– exploration des présentations des productions plastiques et des œuvres ;</li> <li>– architecture.</li> </ul> <p><b>Expérience sensible de l'espace de l'œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– rapports entre espace perçu, ressenti et espace représenté ou construit ;</li> <li>– espace et temps comme matériaux de l'œuvre, mobilisation des sens ;</li> <li>– point de vue de l'auteur et du spectateur dans ses relations à l'espace, au temps de l'œuvre, à l'inscription de son corps dans la relation à l'œuvre ou dans l'œuvre achevée.</li> </ul> <p><b>Métissages entre arts plastiques et technologies numériques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– évolutions repérables sur la notion d'œuvre et d'artiste, de créateur, de récepteurs ou de public ;</li> <li>– croisements entre arts plastiques et sciences, technologies, environnements numériques</li> </ul> <p><b>Relation du corps à la production artistique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– implication du corps de l'auteur ;</li> <li>– effets du geste et de l'instrument, qualités plastiques et effets visuels obtenus ;</li> <li>– lisibilité du processus de production et de son déploiement dans le temps et dans l'espace.</li> </ul>

	CYCLE 3	CYCLE 4
Fabrications	<p><b>Hétérogénéité et cohérence plastiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– questions de choix et de relations formelles entre constituants plastiques divers, qualité des effets plastiques induits ;</li> <li>– sens produit par des techniques mixtes dans les pratiques bidimensionnelles et dans les fabrications en trois dimensions.</li> </ul> <p><b>Invention, fabrication, détournements, mises en scène des objets :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– création d'objets, intervention sur des objets, transformation ou manipulation à des fins narratives, symboliques ou poétiques ;</li> <li>– prise en compte des statuts de l'objet (artistique, symbolique, utilitaire, de communication) ;</li> <li>– relation entre forme et fonction.</li> </ul>	<p><b>Matérialité de l'œuvre</b></p> <p><b>Transformation de la matière :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– réalité concrète d'une œuvre ou d'une production plastique ;</li> <li>– pouvoir de représentation ou de signification de la réalité physique globale de l'œuvre.</li> </ul> <p><b>Qualités physiques des matériaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– potentiel de signification dans une intention artistique ;</li> <li>– agencement de matériaux et de matières de caractéristiques diverses (plastiques, techniques, sémantiques, symboliques).</li> </ul> <p><b>L'objet comme matériau en art :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– transformation, détournements des objets dans une intention artistique ;</li> <li>– sublimation, citation, effets de décontextualisation et de recontextualisation des objets dans une démarche artistique.</li> </ul> <p><b>Représentations et statuts de l'objet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– place de l'objet non artistique dans l'art.</li> </ul>
Relation entre l'objet et l'espace	<p><b>Espace en trois dimensions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– découverte et expérimentation du travail en volume ; notions de forme fermée et forme ouverte, de contour et de limite, de vide et de plein, d'intérieur et d'extérieur, d'enveloppe et de structure, de passage et de transition ;</li> <li>– interprétations entre l'espace de l'œuvre et l'espace du spectateur.</li> </ul>	<p><b>L'œuvre, l'espace, le spectateur</b></p> <p><b>Expérience sensible de l'espace de l'œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– rapports entre espace perçu, ressenti et espace représenté ou construit ;</li> <li>– point de vue du spectateur dans ses relations à l'espace</li> </ul> <p><b>Présence matérielle de l'œuvre dans l'espace, la présentation de l'œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– rapport d'échelle ;</li> <li>– architecture.</li> </ul>

	CYCLE 3	CYCLE 4
Matérialité de la production plastique et sensibilité aux constituants de l'œuvre	<p><b>Réalité concrète d'une production ou d'une œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– rôle de la matérialité dans les effets sensibles que produit une œuvre ;</li> <li>– faire l'expérience de la matérialité de l'œuvre, en tirer parti, comprendre qu'en art l'objet et l'image peuvent aussi devenir matériau.</li> </ul>	<p><b>L'objet comme matériau en art :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– transformation, détournements des objets dans une intention artistique ;</li> <li>– sublimation, citation, effets de décontextualisation et de recontextualisation des objets dans une démarche artistique.</li> </ul> <p><b>Représentations et statuts de l'objet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– place de l'objet non artistique dans l'art ;</li> <li>– œuvre comme objet matériel, objet d'art, objet d'étude.</li> </ul> <p><b>Numérique comme processus et matériau artistiques (langages, outils, supports) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– appropriation des outils et des langages numériques destinés à la pratique plastique ;</li> <li>– dialogues entre pratiques traditionnelles et numériques ;</li> <li>– regard critique porté sur le coût énergétique des usages du numérique (ajout 2020) ;</li> <li>– interrogation et manipulation du numérique par et dans la pratique plastique.</li> </ul>
	<p><b>Qualités physiques des matériaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– incidences de leurs caractéristiques sur la pratique plastique en deux dimensions et en volume, sur l'invention de formes ou de techniques, sur la production de sens ;</li> <li>– <b>enjeux des matériaux employés, qu'il s'agisse de réemploi, de matériaux transformés par la physique ou la chimie, dégradables ou non (ajout 2020).</b></li> </ul>	<p><b>Qualités physiques des matériaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– potentiel de signification dans une intention artistique, notions de fini et non fini ;</li> <li>– leur nature et leurs caractéristiques (ajout 2020) ;</li> <li>– agencement de matériaux et de matières de caractéristiques diverses (plastiques, techniques, sémantiques, symboliques).</li> </ul>
	<p><b>Effets du geste et de l'instrument :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– qualités plastiques et effets visuels obtenus par la mise en œuvre d'outils, de médiums et de supports variés ;</li> <li>– élargissement de la notion d'outil ;</li> <li>– dialogues entre les instruments et la matière ;</li> <li>– amplitude ou retenue du geste, sa maîtrise ou son imprévisibilité.</li> </ul>	<p><b>Transformation de la matière :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– relations entre matières, outils, gestes ;</li> <li>– réalité concrète d'une œuvre ou d'une production plastique ;</li> <li>– pouvoir de représentation ou de signification de la réalité physique globale de l'œuvre.</li> </ul> <p><b>(L'œuvre, l'auteur) :</b></p> <p><b>Relation du corps à la production artistique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– implication du corps de l'auteur ;</li> <li>– effets du geste et de l'instrument, qualités plastiques et effets visuels obtenus.</li> </ul>
	<p><b>Matérialité et qualité de la couleur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– relations entre sensation colorée et qualités physiques de la matière colorée ;</li> <li>– effets induits par les usages, les supports, mélanges avec d'autres médiums ;</li> <li>– compréhension des dimensions sensorielles de la couleur, notamment interrelations entre quantité et qualité.</li> </ul>	<p><b>Matérialité et qualité de la couleur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– relations entre sensation colorée et qualités physiques de la matière colorée ;</li> <li>– relations entre quantité et qualité de la couleur</li> </ul>

	CYCLE 3	CYCLE 4
Références	<p><b>Observation et analyse d'œuvres, d'architectures, d'objets :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– comparaison d'œuvres différentes sur une même question ou dans d'autres arts ;</li> <li>– découverte et observation dans l'environnement proche de réalisations ou de situations porteuses des questions que posent l'espace, l'objet et l'architecture, le rôle de la matérialité et de la couleur.</li> </ul>	<p><b>Observation et analyse d'œuvres ou d'images, d'architectures, d'objets :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– comparaison d'œuvres différentes sur une même question ou dans d'autres arts ;</li> <li>– découverte et observation dans l'environnement de réalisations ou de situations liées <ul style="list-style-type: none"> <li>○ à la représentation et à ses dispositifs,</li> <li>○ aux représentations et aux statuts de l'objet, y compris non artistique, dans l'art,</li> <li>○ à la matérialité et à la présence physique de l'œuvre, à son exposition et à sa réception,</li> <li>○ à l'impact des conditions d'exposition, de diffusion, de réception sur les significations de l'œuvre, pour situer le point de vue de l'auteur ou du spectateur dans la relation à l'œuvre, à son espace et à sa temporalité,</li> <li>○ à l'engagement du corps dans la relation à l'œuvre.</li> </ul> </li> </ul>

## Transposition didactique

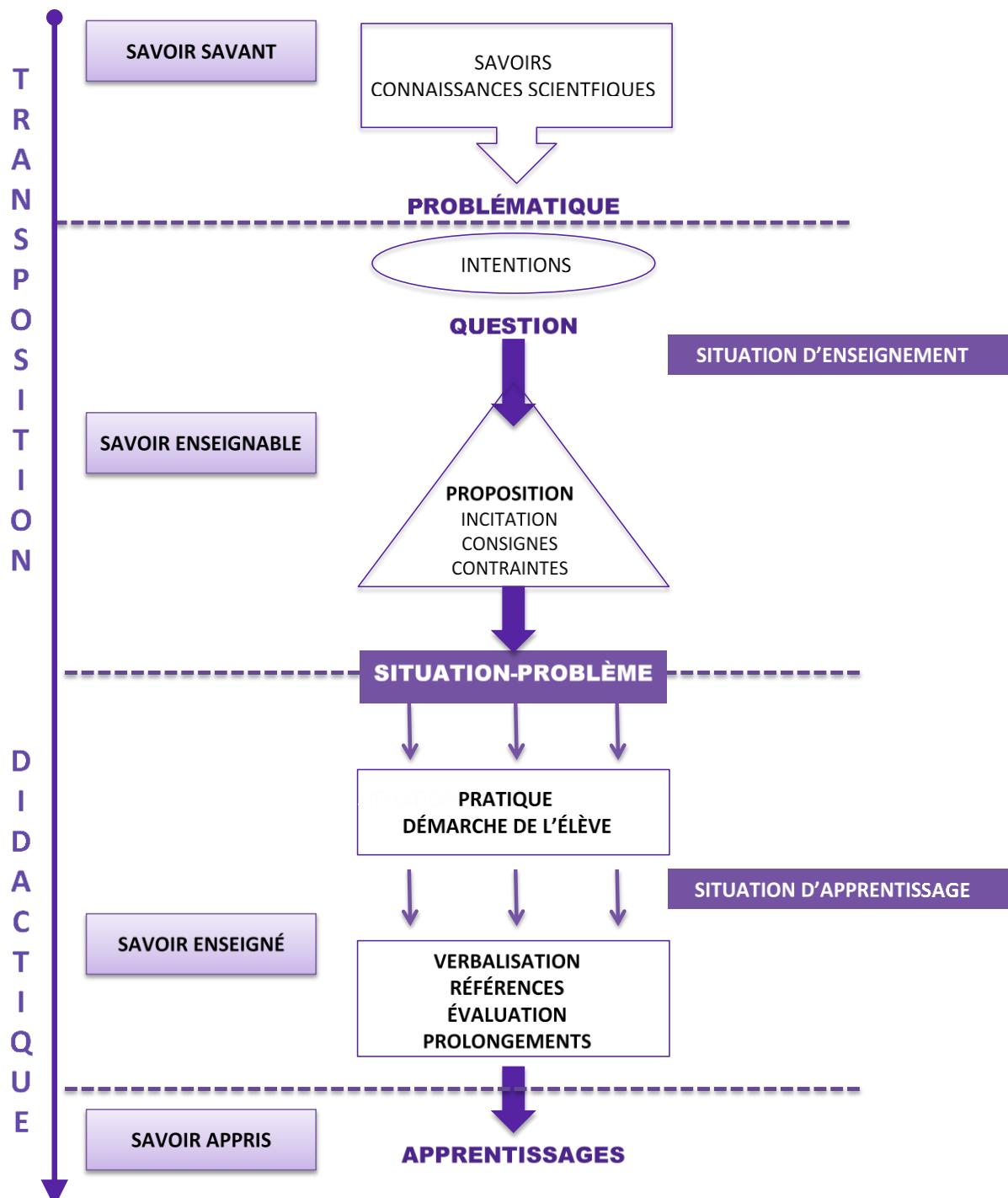


Illustration © E. Goupy<sup>16</sup>

<sup>16</sup> D'après GOUPY E. (2019 : 4<sup>e</sup> éd., revue et augm.). *Arts plastiques Professeur des écoles CRPE - Oral/admission 2020-21*, Malakoff : Dunod, p. 186.

# Recommandations utiles pour une mise en œuvre optimale du métier

## Gestion de classe

### Entrée en classe

- Prendre en charge les élèves avec fermeté dès la cour de récréation ou le couloir ;
- Organiser l'entrée en classe : instaurer des rituels (rangement, silence, salutations sur le seuil, etc.) ;
- Avoir une posture d'autorité dès le départ. Dans la salle, se placer devant la classe en attendant le retour au calme (et accepter de perdre du temps pour l'obtenir), puis faire l'appel ou pointer les absents en fonction du plan de classe (pour gagner du temps) ;
- Se créer un plan de classe dès le début de l'année, s'y tenir scrupuleusement et l'actualiser : vous devrez reconnaître tous vos élèves avant les vacances de Toussaint ;
- Le silence doit être complet, les manteaux sur les dossier de chaise, les sacs par terre et le matériel nécessaire installé sur la table avant de débuter le cours.

### Règles de classe

- Prévenir les élèves, dès le début de l'année, des règles de base mises en place (changement de place, adaptation des supports de travail...) ;
- Être attentif à tous et changer de place, sans attendre, un élève perturbateur ;
- Identifier un niveau sonore acceptable et le faire respecter ;
- Les élèves doivent lever la main avant de prendre la parole et attendre le silence de leurs pairs avant de parler ;
- Attention aux menaces non suivies d'effets : votre crédibilité en pâtirait !

### Mise en place du dispositif pour une pratique plastique active et sereine pour des propositions divergentes

- Vérifier et contrôler que les élèves apportent leur matériel habituel ;
- Gérer le temps et les différentes étapes prévues dans la fiche de préparation<sup>17</sup> : incitation/consignes/constraintes, gestion/distribution du matériel (personnel ou collectif), pratique, conditions de mise en regard/affichage des productions, mise en tension avec le champ artistique, références, conduite de la verbalisation ;
- Théâtraliser/ dynamiser le cours (variation de la voix, de la posture dans la classe, du type d'incitations...) ;
- Engager l'élève dans un temps de pratique plastique qui ne sera jamais inférieur à 30 minutes ;

---

<sup>17</sup> Voir [Annexe 6](#).

- Laisser l'élève expérimenter, le mettre dans une situation d'incertitude, d'hésitation, de tâtonnement, de prise de risque(s), propice à l'émergence de réponses singulières ;
- Interrompre la phase de pratique pour mutualiser un conseil technique ;
- Ne pas hésiter à arrêter la pratique des élèves si le climat de travail se dégrade et, ensuite, attendre le calme pour reprendre le fil du cours en donnant des directives claires (recentrer un sujet, préciser la gestion du matériel...) ;
- Au moment du regroupement des productions, rassurer les élèves qui ne veulent pas se dessaisir de la leur (sous prétexte qu'elle n'est pas achevée) : « tu l'amélioreras plus tard ; ta réalisation donne déjà, au moment où le travail a été interrompu, des indications précieuses sur les choix opérés qui méritent qu'elle soit regardée à ce stade ».

### Mise en commun / verbalisation

- Organiser un espace pour la mise en commun des productions permettant à toute la classe d'avoir une bonne visibilité sur les réalisations ;
- Interrompre la pratique un quart d'heure avant la fin du cours pour un regroupement de tous autour des productions ;
- Lors d'une verbalisation, les échanges se font sous forme de phrases (et non par de simples mots jetés en pâture). Le temps d'échange oral n'excède jamais 10 minutes ;
- Structurer les échanges oraux, que ce soit à propos des références ou des travaux d'élèves, en préparant à l'avance des questions dans la fiche de préparation.

### Outils incontournables à chaque séance

- Remplir le cahier de textes numérique sur l'ENT ;
- Utiliser le tableau pour écrire la proposition, le titre des œuvres/le nom de l'artiste, les indicateurs de réussite, les mots-clés et pour réaliser des croquis ;
- Se servir du vidéoprojecteur, en ayant préalablement sélectionné des images de qualité, correctement légendées, pour montrer des références artistiques. S'assurer que tous les élèves aient une bonne visibilité de l'écran.

### Fin du cours, sortie des élèves

- Faire noter, dans l'agenda, les éventuelles recherches à faire, le matériel à apporter...
- Faire ranger le matériel commun, prévoir le nettoyage des tables, le ramassage des papiers au sol (ne pas garder d'élèves durant la récréation) → déléguer et organiser la distribution et la récupération du matériel (mettre en place un système avec des responsables changeants ou pas, volontaires ou désignés...) ;
- Ne jamais laisser les élèves sortir avant la sonnerie ;
- Gérer la sortie de classe qui doit être calme et respecter l'heure de la sonnerie.

### Autres recommandations utiles

- Un sujet ne doit pas dépasser 4 séances, mais peut aller au-delà dans le cadre d'un projet ou, exceptionnellement, d'une pratique très spécifique qui demanderait du temps ;
- Éviter les devoirs sur table ; si vous évaluez les connaissances de vos élèves à l'écrit, cela ne doit en aucun cas dépasser 10 minutes ;

- Le travail à la maison doit, sauf rares exceptions, se limiter à la récupération de matériaux ou d'images (demande à faire inscrire sur le cahier de textes des élèves) ;
- Ne pas oublier que, si l'habit ne fait pas le moine, il fait le prof : votre tenue vestimentaire créera une distance nécessaire avec les élèves ;
- Le vocabulaire doit être soutenu, jamais familier ;
- En classe, le professeur ne s'autorise rien de ce qui est interdit aux élèves : chewing-gum, téléphone portable...
- Ne pas laisser ses affaires personnelles apparentes (clés, portable, mobile, sacs).

## Matériel

### Rangement des travaux

- Prévoir chemises/bacs/étagères faciles d'accès, préalablement identifié(e)s par le numéro de la classe, pour ranger les productions d'élèves ;
- Vérifier l'identification des travaux des élèves afin que leur nom soit visible avant de les ramasser ;
- Ne pas planifier trop de travaux en volume simultanément (problème de stockage).

### Rangement du matériel

- Prévoir, dans la salle de classe, des endroits, des boîtes, des systèmes de rangement pour que les emplacements retenus permettent de vérifier, d'un seul coup d'œil, que tout se trouve à sa place après utilisation ;
- Préparer des bacs de rangement pour y stocker des matériaux.

### Prêt de matériel

- Surveiller et comptabiliser le matériel prêté (marquer, au fur et à mesure, le nombre d'outils prêtés/le nom des élèves ayant emprunté quelque chose, par exemple) ;
- Anticiper les outils ou matériaux dont les élèves auront besoin et les leur faire noter sur leur agenda pour la semaine suivante ;
- Adapter le prêt de matériel dangereux ou fragile et rappeler les règles de sécurité ;
- Ne jamais laisser seul un ou des élève(s) dans la réserve (espace réservé au seul professeur !) et garder systématiquement un œil sur l'ensemble de la classe.

### Nettoyage de la salle

- Gérer les flux d'élèves, éviter les attroupements au(x) lavabo(s) : désigner un(des responsable(s) du nettoyage ;
- La salle, les tables, le matériel et l'évier doivent être propres et rangés par les élèves à la fin de chaque cours ;
- S'assurer de la présence d'éponges, de savon, balai, pelle, serpillières, grosse poubelle, torchons, chiffons, etc.
- Instaurer de bonnes relations avec les agents d'entretien en facilitant leur travail (en laissant une salle propre après les cours).

## Cahier de textes

- Faites un copier/coller de la proposition soumise à la classe + fiches-élèves que vous avez distribuées + œuvres de référence correctement identifiées + vocabulaire + matériel à apporter pour la semaine suivante ;
- Précisez le titre de la séquence et le numéro de la séance ;
- Travail à faire : s'il y a occasionnellement une PETITE recherche à effectuer, elle doit être très simple et se limiter à une ou deux questions.

## ORGANISATION DE L'ESPACE

L'organisation spatiale de la classe dépend, bien sûr, des dimensions de la salle.

Cependant, plusieurs autres facteurs vont déterminer la disposition que vous allez adopter :

- Facilitation des déplacements des élèves ;
- Coin spécifique pour les regroupements et la verbalisation : îlot **carré** (et de bonne dimension) de tables et/ou affichage (avec aimants, pinces à linge et fil) ;
- Le tableau doit être libéré pour autoriser le listage des mots-clés lors de la verbalisation, il faut donc veiller à ce que la distance support écrit/lieu de présentation des travaux soit la plus courte possible.

En ce qui concerne la disposition des tables, c'est à vous de décider ce qui permet la meilleure interaction entre pairs, en fonction de votre seuil de tolérance au bruit.

Enfin, rappelons, comme l'étymologie l'indique, que les *meubles* sont *mobiles*. Si la disposition a besoin d'évoluer en fonction d'un dispositif spécifique, n'hésitez pas à introduire un stimulant effet de surprise en effectuant des modifications.

Quant au partage de la salle avec un collègue, rien ne vous oblige à respecter sa disposition : l'essentiel est qu'il retrouve, à son retour, la salle agencée comme il lui convient.

## Représentations du cours d'Arts plastiques

### Par les collègues :

Il n'est pas rare d'être apostrophé par certains collègues pour réaliser des choses qui ne ressortissent absolument pas au prescrit (peinture murale du préau/de la cour, décors et costumes pour une représentation de fin d'année, cartons d'invitation pour une quelconque manifestation, réalisation d'affiches en tout genre, illustration de poésies, participation à des concours, etc.) : vous devrez vous montrer inflexible en répondant par la négative. Votre argument : « ce qui cadre notre enseignement, ce sont les programmes et les questions artistiques à aborder, or cette demande-là n'apparaît pas dans les textes officiels ».

En clair, le professeur d'Arts plastiques n'a pas vocation à être instrumentalisé par d'autres disciplines ou à servir de décorateur pour « redorer la vitrine » d'un établissement.

### Le 2S2C

Le tout nouveau dispositif *Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C)* permet de proposer des activités sur le temps scolaire - qui se déroulent dans le prolongement des apprentissages et

en complémentarité avec l'enseignement<sup>18</sup>. À cet effet, des partenariats peuvent avoir été noués avec des structures culturelles de proximité. Il convient de rappeler, d'une part, que notre enseignement n'a rien à voir avec des « loisirs créatifs », de l'autre, que le professeur doit être à l'origine de toute activité conduite en partenariat : en aucun cas, son enseignement ne peut se voir délégué à un animateur.

---

<sup>18</sup> Voir, à ce sujet, les explications sur le site du ministère. En ligne : <https://www.education.gouv.fr/le-dispositif-educatif-et-ludique-2s2c-pour-les-eleves-qu'est-ce-que-c-est-303777>.

# Conseils pour la première prise en charge des classes

**Pour la mise en œuvre de certaines des recommandations mentionnées dans le chapitre précédent :**

## Il vous faut

- Une montre ou une horloge : évitez d'utiliser votre mobile dans un premier temps (histoire de ne pas faire ce que l'on interdit aux élèves) ;
- Une liste des classes (s'entrainer à les lire à l'avance, y compris oralement) ;
- Les codes d'accès au réseau pédagogique/ENT/Pronotes ;
- Tester l'ordinateur et le vidéoprojecteur avant le cours ;
- Une pochette au chiffre de la classe pour y ranger les productions à la fin de l'heure (inscrivez-y aussi le jour et l'heure du cours, d'éventuelles observations) ;
- Les documents photocopiés à distribuer aux élèves (classés dans la pochette) ;
- Les visuels à projeter enregistrés dans un dossier spécifique sur une clef USB ;
- Un cahier de bord pour y inscrire, heure par heure, ce que vous avez fait, où vous en êtes arrivés ;
- Prévoir un document enregistré en .doc pour le copier/coller dans le cahier de textes numérique ;
- Des photocopies de plan de classe vierges ;
- Votre conducteur de séance minuté pour ne rien oublier : il rend service pour les premières fois (rapidement, vous n'en aurez plus besoin).

## Vous devez

### 1- Dans les 20 premières minutes :

- Faire ranger vos élèves 2 par 2 avant de rentrer en classe ; ne bougez pas tant qu'il y a du désordre et des bavardages. Soyez ferme et exigeant, ils ne rentreront dans la salle qu'à votre demande ;
- Une fois à l'intérieur, invitez-les à s'asseoir et attendez le silence avant de prendre la parole ; si ça ne vient pas spontanément, intervenez de façon froide et autoritaire ; le temps consacré à ce type de banalités est du temps gagné pour toute l'année ;
- Leur demander de poser leur carnet de correspondance sur la table ;
- Présentez-vous rapidement : écrivez votre nom au tableau et la discipline (sans oublier les S) ;
- Prenez le temps de faire l'appel en regardant les élèves ;
- Si certains bavardent, foudroyez-les du regard ; s'ils ne sont pas impressionnés, demandez-leur avec fermeté de se taire afin que vous ne soyez pas contraints de les

exposer à une sanction en fonction du règlement de votre établissement (à ne distribuer que dans les cas extrêmes) ;

- Demandez-leur s'ils ont des questions (jusque-là, ils ne vous ont pas coupé ou volé la parole : si vous en avez vu qui levaient le doigt, vous leur avez demandé de baisser la main car du temps est prévu pour répondre à toutes leurs questions un instant plus tard). Ne vous laissez pas dévier de votre propos ou de votre gestion du temps par les élèves qui veulent savoir si « leur cahier a le bon format » ou si « on va dessiner de suite »...
- Inutile de discourir sur votre degré de tolérance, en termes de discipline, ou de philosopher sur le bien-fondé de cet enseignement : une mise au travail immédiate avec application des règles de base vaut mieux que toutes les explications (qui leur passeront au-dessus de la tête).

## 2- Après les 20 premières minutes :

- Démarrez enfin la première séance de cours, très modeste, qui permettra de mettre en place les rituels de fonctionnement : objectifs/incitations/consignes/contraintes : découverte du matériel, des outils, des médiums, ainsi que les règles liées à leur usage/mise en commun, mise en réseau – verbalisation : vocabulaire/notions/trace écrite. À la fin de la séance, ils doivent pouvoir répondre à cette question : « aujourd'hui qu'a-t-on appris en Arts plastiques ? »
- Prenez 2 minutes pour écrire dans votre cahier de bord. Pour cette première séance, il paraît illusoire que vous ayez le temps de remplir le cahier de textes numériques dans l'heure.
- Surveillez la montre pour leur faire ranger leurs affaires avant la sonnerie et organiser leur sortie de la salle.
- Les élèves ne sortiront qu'à votre demande, après avoir rangé leur chaise, vérifié que rien ne traîne et déposé leur travail (mentionnant nom/prénom/classe) sur votre bureau.
- Allez à la rencontre de la classe suivante (qui s'agit dans le couloir !). Sortez de la salle avec un air courroucé et mettez-vous bien en vue de tous afin qu'ils se taisent sans que vous n'ayez rien à dire. Lorsque le silence s'est établi, dites-leur que leur attitude est inadmissible, qu'ils savent tous très bien que l'on doit se taire dans les couloirs et qu'il est hors de question que ceci se reproduise. Prenez le temps de les mettre en rang correctement et faites-les entrer en silence.

# Rentrée 2021

# Circulaire de rentrée

La circulaire de rentrée 2021, publiée au Bulletin officiel N°25 du 24 juin 2021, détaille les priorités pour l'année scolaire 2021-2022 ainsi que les moyens mis en place<sup>19</sup>.

## Assurer une rentrée sereine et accueillir les élèves de la maternelle à la terminale dès le 2 septembre

Les élèves, vaccinés ou non, sont accueillis dans les écoles, les collèges et les lycées. Cette doctrine d'accueil peut toutefois être adaptée en fonction de la circulation du virus et tenir compte de la gravité de la situation sanitaire de certains territoires conformément au protocole prévu pour l'année scolaire 2021-2022<sup>20</sup>.

L'objectif est qu'à la rentrée, le plus grand nombre d'élèves soit accueilli dans les écoles, les collèges et les lycées sur l'ensemble du temps scolaire, pour un enseignement en présentiel.

### La communauté éducative s'est mobilisée pour :

- assurer l'enseignement en présentiel pour la réussite et le bien-être des élèves
- limiter les fermetures de classe
- faire de l'enseignement hybride, combinant enseignement en présentiel et à distance, une solution de dernier recours
- limiter au maximum la circulation du virus en milieu scolaire
- inciter à la vaccination des 12 ans et plus

## Un protocole pour assurer la protection de tous dans les écoles, les collèges et les lycées<sup>21</sup>

Afin de protéger les élèves et les personnels, dans le contexte Covid-19, la rentrée se fait dans le respect des règles sanitaires.

<sup>19</sup> Source : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo25/MENE2119494C.htm>

<sup>20</sup> <https://www.education.gouv.fr/covid19-mesures-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-modalites-pratiques-continuite-pedagogique-et-305467>.

<sup>21</sup> Source : <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257>

**Quatre niveaux sont définis pour l'année scolaire 2021-2022 afin d'organiser et de mettre en œuvre les protocoles sanitaires et les mesures les plus justes et les plus gradués possibles. (Cf tableau page suivante)**

Une analyse régulière de la situation est assurée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, sur la base notamment des indicateurs fournis par Santé publique France pour les différentes échelles territoriales (département, académie, région, national) et de l'évolution des mesures prises dans les autres secteurs d'activité.

En fonction de la situation épidémique des territoires, le passage d'un niveau du protocole à un autre pourra être déclenché au niveau départemental, académique, régional ou national afin de garantir une réponse rapide, adaptée et proportionnée.

## Plan de continuité pédagogique

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports met à la disposition des directeurs d'école, des chefs d'établissement, des inspecteurs et des professeurs un ensemble d'outils dans l'hypothèse d'une circulation active du virus sur tout ou partie du territoire<sup>22</sup>.

Il est nécessaire de préparer l'hypothèse d'une circulation active du virus.

Dans cette hypothèse d'un enseignement en distanciel, quelques remarques s'imposent quant à notre champ disciplinaire :

Il paraît bien complexe d'envisager l'acquisition de nouveaux apprentissages : en effet, les élèves ne disposent pas, chez eux, d'égales conditions matérielles pour une pratique plastique effective ; par ailleurs, parvenir à effectuer une verbalisation en visioconférence quant aux travaux très divergents ainsi réalisés nécessite une organisation délicate à mettre en œuvre.

Quoi qu'il en soit, par souci de justice, on évitera d'évaluer puisque les élèves ne seraient pas en situation de pouvoir équitablement pratiquer/verbaliser dans les mêmes conditions qu'en classe...

La « continuité pédagogique » consiste ainsi à rester en relation avec notre public scolaire et à lui proposer des activités lui permettant de souffler un peu entre deux tâches à effectuer au titre des « enseignements fondamentaux » - mais cela à un rythme raisonnable.

---

<sup>22</sup> Voir la Circulaire relative au plan de continuité pédagogique :  
<https://eduscol.education.fr/2227/plan-de-continuite-pedagogique>

## ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

### PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
<b>Doctrine d'accueil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours en présentiel en école primaire</li> <li>Cours en présentiel au collège</li> <li>Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours en présentiel en école primaire</li> <li>Cours en présentiel au collège</li> <li>Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours en présentiel en école primaire</li> <li>Cours en présentiel au collège</li> <li><b>Hybridation au lycée selon le contexte local</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours en présentiel en école primaire</li> <li><b>Hybridation pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avec jauge à 50 %</b></li> <li><b>Hybridation au lycée avec jauge à 50 %</b></li> </ul>
<b>Protocole sanitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur)</li> <li><b>Limitation des regroupements importants</b></li> <li>Désinfection des surfaces fréquemment touchées <b>une fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur)</li> <li><b>Limitation du brassage par niveau obligatoire</b></li> <li>Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li><b>Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</b></li> <li>Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li><b>Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</b></li> <li>Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul>
<b>Activités physiques et sportives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Pas de restriction</b> à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</li> </ul>
<b>Protocole de contact-tracing</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Écoles :</b> fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas et poursuite des apprentissages à distance</li> <li><b>Collèges et lycées :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance</li> <li>- les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel</li> </ul> </li> </ul>			



EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

Août 2021



© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Août 2021

23

**Le protocole sanitaire en vigueur dans les écoles, collèges et lycées à partir du 2 septembre 2021 sera de niveau 2**

<sup>23</sup> Source : <https://www.education.gouv.fr/covid19-mesures-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-modalites-pratiques-continuite-pedagogique-et-305467>

# Ressources utiles

# Webographie professionnelle

## Informations générales

- Site du Ministère de l'Éducation Nationale : <http://www.education.gouv.fr>

## Statut du fonctionnaire et mission des enseignants

- Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État. Loi n°83-634 du 13 juillet 1983, modifiée par la loi n°2001-2 du 3 janvier 2001.
- Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'État, pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984.
- Arrêté du 18/07/2013 paru au BO n°30 du 25 juillet 2013 définissant les compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier.
- Circulaire n°97-123 du 23/05/1997 (BO n°22 du 29/05/1997), relative à la mission du professeur exerçant en collège et en lycée et aux compétences attendues en fin de formation initiale.
- Circulaire n° 2015-057 du 29/4/2015 : Missions et obligations réglementaires de service des enseignants des établissements publics d'enseignement du second degré.
- Bulletin officiel n° 13 du 26 mars 2015 : Fiche n° 14 - Outil d'accompagnement : descripteurs des degrés d'acquisition des compétences à l'entrée dans le métier.

## Textes officiels

- Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, *décret du 31 mars 2015* :  
<https://www.education.gouv.fr/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture-12512>
- Les programmes :  
<http://eduscol.education.fr/cid46758/college-presentation.html>

## Ressources pédagogiques

- Site pédagogique du Ministère de l'Éducation Nationale :  
<http://eduscol.education.fr/>
- Site disciplinaire de l'Académie de Toulouse :  
<https://disciplines.ac-toulouse.fr/arts-plastiques>
- Site de CANOPÉ, réseau de création et d'accompagnement pédagogiques :  
<https://www.reseau-canope.fr/>

# Bibliographie de base

- ARGENSOR R. (2019). Vade-mecum du professeur d'Arts plastiques en élémentaire, Paris : Revue *Bribes*. Repéré à : <https://revuebribes.wixsite.com/bribes>
- BRONDEAU FOUR M.J., COLBOC TERVILLE M. (2018). *Du Dessin aux Arts plastiques. Repères historiques et évolution dans l'enseignement secondaire jusqu'en 2000.* Repéré à :  
[https://pedagogie.ac-rennes.fr/sites/pedagogie.ac-rennes.fr/IMG/pdf/2018\\_du\\_dessin\\_aux\\_arts\\_plastiques\\_brondeau\\_colboc\\_version\\_mise\\_a\\_jour\\_et\\_augmente\\_e\\_2018.pdf](https://pedagogie.ac-rennes.fr/sites/pedagogie.ac-rennes.fr/IMG/pdf/2018_du_dessin_aux_arts_plastiques_brondeau_colboc_version_mise_a_jour_et_augmente_e_2018.pdf)
- CHATEAU D. (1999). *Arts plastiques : archéologie d'une notion*, Nîmes : Éditions Jacqueline Chambon.
- ÉDUSCOL. Ressource (2016) : *Mise en perspective des programmes et continuum d'une formation en Arts plastiques sur l'ensemble des cycles*. Repéré à :  
[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts\\_plastiques/29/1/3\\_RA\\_C4\\_AP\\_Fiche\\_2\\_567291.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/29/1/3_RA_C4_AP_Fiche_2_567291.pdf)
- GAILLOT B.-A. (2012 : 6<sup>e</sup> éd., revue et augm.). *Arts plastiques, éléments d'une didactique-critique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- GOUPY E. (2021). *Arts plastiques, Professeur des écoles CRPE – admissibilité/domaine « arts » 2022*, Malakoff : Dunod.
- LAGOUTTE D. (2001). *Les Arts plastiques : Contenus, enjeux et finalités*. Paris : Bordas.
- PÉLISSIER G., CHAPUIS J. (1994). *L'artistique : Arts plastiques, art et enseignement : colloque de Saint-Denis*. Champigny-sur-Marne : CRDP de l'Académie de Créteil.

# Annexes

## **Nota bene :**

certains des documents présentés dans les pages qui suivent  
sont susceptibles d'être remaniés dans l'année.

# Annexe 1 - Référentiel complet des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres.

Ce référentiel de compétences<sup>24</sup> vise à :

1. Affirmer que **tous les personnels concourent à des objectifs communs** et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres ;
2. Reconnaître **la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation**, dans leur contexte d'exercice ;
3. Identifier les compétences professionnelles attendues. Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue.

Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments ».

Chaque compétence du référentiel est accompagnée d'items qui en détaillent les composantes et en précisent le champ. Les items ne constituent donc pas une somme de prescriptions mais différentes mises en œuvre possibles d'une compétence dans des situations diverses liées à l'exercice des métiers.

Sont ainsi définies :

- des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14),
- des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5)

## Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la nation assigne à l'École. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation,

---

<sup>24</sup> NOR : MENE1315928A, Arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013, MEN - DGESCO A3-3, en ligne : [https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid\\_bo=73066](https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066)

ils concourent à la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination.

### **Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation**

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes éthiques et de responsabilité qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

#### **1. Faire partager les valeurs de la République**

- Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.
- Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

#### **2. Incrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école**

- Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'École, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.
- Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'École et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

### **Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves**

La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.

#### **3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage**

- Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.
- Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.
- Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

#### **4. Prendre en compte la diversité des élèves**

- Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.
- Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du « projet personnalisé de scolarisation » des élèves en situation de handicap.
- Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

#### **5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation**

- Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.

- Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique, etc.), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.
- Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

## **6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques**

- Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.
- Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.
- Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.
- Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.
- Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.
- Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.
- Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.
- Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

## **7. Maîtriser la langue française à des fins de communication**

- Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.
- Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.

## **8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier**

- Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.
- Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

## **9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier**

- Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.
- Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.
- Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.
- Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

**Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative**

Les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.

#### **10. Coopérer au sein d'une équipe**

- Incrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.
- Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.
- Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

#### **11. Contribuer à l'action de la communauté éducative**

- Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.
- Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.
- Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.
- Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.

#### **12. Coopérer avec les parents d'élèves**

- Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.
- Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.
- Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.

#### **13. Coopérer avec les partenaires de l'école**

- Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.
- Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.
- Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.

#### **14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel**

- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.
- Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.
- Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.
- Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

## **Compétences communes à tous les professeurs**

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation. Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage, ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines.

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.

### **Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune**

La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent aux professeurs des écoles d'exercer la polyvalence propre à leur métier et à tous les professeurs d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.

#### **P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique**

- Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.
- Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.
- Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

*En particulier, au collège*

. Accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline.

*En particulier, au lycée général et technologique*

. Articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.

#### **P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement**

- Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.
- Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.
- Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.

### **Les professeurs, praticiens experts des apprentissages**

#### **P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves**

- Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.

- Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.
- Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.
- Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

*En particulier, au lycée*

- . Faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur.
- . Contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur.

#### **P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves**

- Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.
- Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.
- Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.
- Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.
- Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.
- Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

#### **P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves**

- En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.
- Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.
- Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.
- Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation.
- Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.
- Incrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

# Annexe 2 - Fiche de positionnement

## À destination des tuteurs

STAGIAIRE	TUTEUR
Nom :	
Prénom :	
Discipline : Arts plastiques	
Établissement d'exercice :	
Ville :	

## COMPÉTENCES COMMUNES À TOUS LES PROFESSEURS

Compétences évaluées	1	2	3	4	5	Précisions utiles
<i>Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune</i>						
P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique						
P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement						
<i>Les professeurs, praticiens experts des apprentissages</i>						
P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves						

<b>P4.</b> Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves					
<b>P5.</b> Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves					

**Barème :**

- 1 - Compétence construite** : les ressources nécessaires sont maîtrisées et mobilisées dans la plupart des activités observées niveau 2 d'acquisition des compétences Annexe N<sup>25</sup>
- 2 - Compétence en voie de construction** : les ressources nécessaires sont maîtrisées et mobilisées dans certaines activités observées ou dans certaines phases de leur déroulement niveau 1 d'acquisition des compétences Annexe N
- 3 - Compétence insuffisamment construite** : les ressources nécessaires sont maîtrisées, mais peu ou mal mobilisées dans les activités observées
- 4 - Compétence non construite** : les ressources nécessaires (connaissances, capacités, attitudes) ne sont pas mobilisées ou pas acquises
- 5 - Compétence non observée**

## COMPÉTENCES COMMUNES À TOUS LES PROFESSEURS ET PERSONNELS D'ÉDUCATION

Compétences évaluées	A	N A	N O	Précisions utiles
<i>Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation</i>				
1. Faire partager les valeurs de la République				
2. Incrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école				
<i>Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves</i>				
3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage				
4. Prendre en compte la diversité des élèves				
5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation				
6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques				

<sup>25</sup> Voir *Le livret du tuteur*.

7. Maîtriser la langue française à des fins de communication				
8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier				
9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier				

*Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative*

10. Coopérer au sein d'une équipe				
11. Contribuer à l'action de la communauté éducative				
12. Coopérer avec les parents d'élèves				
13. Coopérer avec les partenaires de l'école				
14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel				

**Barème :**

**CA** - Compétence acquise (repérer le niveau d'acquisition de la compétence en fonction de l'annexe N)

**CNA** - Compétences non acquise

**CNO** - Compétence non observée

**Appréciation globale :**

**Des difficultés dans l'exercice de la fonction de professeur rendent souhaitable la visite conseil d'un inspecteur ou d'un membre des corps d'inspection.**

oui

non

Le tuteur :

**À retourner sous forme numérique à l'inspecteur référent.**

**Date : ..... , vu et pris connaissance , le stagiaire :**

# Annexe 3 - Rapport final

## avec avis du tuteur-terrain<sup>26</sup>

**Annexe C1 : RESERVEE AUX LAUREATS DE LA SESSION 2018  
OU EN REPORT OU RENOUVELLEMENT DE STAGE A COMPTER DE LA RENTREE 2018  
OU LAUREATS DES CONCOURS DE LA SESSION 2015 RENOVEE EN PROLONGATION DE STAGE  
OU LAUREATS DES CONCOURS ET EXA PRO RESERVES NOMMES A COMPTER DE LA  
RENTREE 2014**

**Evaluation des professeurs certifiés stagiaires, professeurs d'éducation physique stagiaires,  
professeurs de lycée professionnel stagiaires**

 <small>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</small>	<b>RAPPORT DU TUTEUR</b>	<i>Session 2020</i>
au regard du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (Arrêté du 1 <sup>er</sup> juillet 2013)		

Stagiaire : NOM PRE NOM Filière : DISCIPLINE	Etablissement : NOM ETABLISSEMENT VILLE
---	--

- La déclinaison des compétences reprend la numérotation du référentiel.
- CC : compétences communes

<p>Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction</p> <p>CC1. Faire partager les valeurs de la République</p> <p>CC2. Incrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école</p> <p>CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toutes discriminations</li> <li>Répond aux exigences de ponctualité, d'assiduité, de sécurité et de confidentialité</li> <li>Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable au sein de sa classe et de l'établissement</li> <li>Fait preuve de respect à l'égard des élèves et des membres de la communauté éducative</li> <li>Fait respecter le règlement intérieur</li> </ul> <p>Observations :</p> <p>Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement</p> <p>CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication</p>	<p>Appréciation du tuteur</p> <div style="background-color: #cccccc; height: 100px; width: 100%;"></div>
---	--

<sup>26</sup> Document utilisé en 2019-20.

<b>CC10. Coopérer au sein d'une équipe</b>	
<b>CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative</b>	
<b>CC12. Coopérer avec les parents d'élèves</b>	
<b>CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilise un langage clair et adapté à son (ses) interlocuteur(s)</li> <li>• Participe à sa mesure au travail d'équipe mis en œuvre par/dans l'établissement</li> <li>• Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec les membres de la communauté éducative</li> <li>• Participe aux différentes instances et conseils</li> <li>• Communique autant que de besoin avec les familles ; participe, à son niveau, à leur information</li> </ul>	
<b>Observations :</b>	
<b>Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique</b>	<b>Appréciation du tuteur</b>
<b>P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</b>	
<b>P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise les contenus disciplinaires et les concepts clés utiles à son enseignement</li> <li>• Met en œuvre les transpositions didactiques appropriées</li> <li>• Identifie les savoirs et savoir-faire à acquérir par les élèves en lien avec les programmes et référentiels</li> </ul>	
<b>Observations :</b>	
<b>Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses</b>	<b>Appréciation du tuteur</b>
<b>P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves</b>	
<b>P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</b>	
<b>P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</b>	
<b>CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage</b>	

<b>CC4. Prendre en compte la diversité des élèves</b>	
<b>CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Encadre les élèves et le groupe classe, fait preuve de vigilance à l'égard des comportements inadaptés et sait apprivoiser le niveau d'autorité attendu à la situation</li> <li>▪ Instaure un climat serein et de confiance au sein de la classe</li> <li>▪ Encourage et valorise ses élèves</li> <li>▪ Fixe les objectifs à atteindre, les moyens d'y parvenir et donne du sens aux apprentissages.</li> <li>▪ Prend en compte la diversité des élèves et s'assure de l'adéquation des propositions pédagogiques avec leur niveau</li> <li>▪ Prépare en amont les séquences pédagogiques et les inscrit dans une progression réfléchie</li> <li>▪ Met en place les outils et supports d'évaluation en ciblant les compétences à évaluer</li> <li>▪ Prend en charge le suivi du travail personnel des élèves</li> <li>▪ S'appuie sur l'évaluation pour réguler sa pratique (remédiation, consolidation)</li> </ul>	
<b>Observations :</b>	
<b>Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication</b>	<b>Appréciation du tuteur</b>
<b>CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utilise les outils numériques mis en place dans l'établissement</li> <li>▪ Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique</li> <li>▪ Est attentif à la manière dont les élèves mobilisent l'outil numérique</li> </ul>	
<b>Observations :</b>	
<b>Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et à son environnement de travail.</b>	<b>Appréciation du tuteur</b>
<b>CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prend en compte les conseils prodigués par les personnels d'encadrement et les formateurs tuteurs et s'efforce d'améliorer sa pratique</li> <li>▪ Est capable de prendre du recul et de porter une analyse réflexive sur son positionnement et ses activités</li> </ul>	

**Observations :**

**Appréciations de l'aptitude professionnelle du stagiaire, évolution de ses pratiques et de ses progrès**

**Vu et pris connaissance, le stagiaire**

A ..... le .....

Signature

**Le tuteur (nom, prénom)**

A ..... le .....

Signature

# Annexe 4 - Compte-rendu de visite-conseil du formateur INSPÉ



MEEF Second degré  
Parcours : Arts Plastiques

## Professeur stagiaire

Nom :

Prénom :

Établissement :

Classe :

Professeur conseiller-tuteur :

Date et heure de la visite :

Visiteur INSPÉ :

## COMPTE RENDU DE VISITE<sup>27</sup>

## Description de l'heure observée

<sup>27</sup> Cet écrit rend compte des problématiques professionnelles abordées en s'appuyant sur les éléments observés (description) et analysés lors de l'entretien au regard de la grille de référence.

## Synthèse

**Points positifs :**

**Points à améliorer :**

**Identification par le stagiaire des besoins et des priorités d'action :**

Pris connaissance, à Toulouse, le :

Signature de l'intéressé(e) :

## D'après le Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

Compétences	Éléments observés et commentaires
1. Faire partager les valeurs de la République 2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école 6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	
7. Maîtriser la langue française à des fins de communication 8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement	
7. - Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle. - Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.	
8. - Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. - Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.	

P2 - Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves. - Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite. - Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.	
<b>P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires</b>	
P1. - Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques. - Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement..	
<b>P 3. Construire des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves</b>	
- Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation - Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers. - Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.	
<b>P 3. Mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves</b>	
<u>Gestion du temps :</u> - équilibre du cours - enchaînement des activités, progression <u>Gestion des stratégies d'enseignement et des apprentissages :</u> - énoncés de consignes, pertinence, clarté - prise en compte de la diversité socioculturelle des élèves, - déplacements dans la classe, enseignant, élèves - regard porté aux productions - analyse des œuvres - mobilisation de l'attention, recueil de l'expression du ressenti, <u>Gestion des outils et de l'espace classe :</u> - gestion du matériel - photocopies, supports, projection... <u>Gestion de la continuité :</u> - trace écrite - mise en œuvre d'évaluations	
<b>P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</b>	
- Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance. - Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités. - Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages. - Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs. - Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques. - Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.	
<b>3. Connaitre les élèves et les processus d'apprentissage</b>	
3. - Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent. - Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.	
4 - Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves. - Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du « projet personnalisé de scolarisation » des élèves en situation de handicap.	
<b>5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation</b>	
<b>P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</b>	
5. - Participer aux travaux de différents conseils (conseil de classe, conseil pédagogique, etc.), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.	
P5. - En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages. - Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.	

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.</li> <li>- Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation.</li> <li>- Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.</li> </ul>	
<b>9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>9. -- Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.</li> <li>- Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.</li> <li>- Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.</li> <li>- Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former..</li> </ul>	
10. Coopérer au sein d'une équipe 11. Contribuer à l'action de la communauté éducative 12. Coopérer avec les parents d'élèves 13. Coopérer avec les partenaires de l'école 14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	

# Annexe 5 - Avis de titularisation INSPÉ

 <b>INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION</b> Toulouse Occitanie-Pyrénées		ÉVALUATION DES PROFESSEUR.E.S / CPE / STAGIAIRES					
		SESSION 2020					
CONCOURS: <input checked="" type="checkbox"/> CONCOURS <input type="checkbox"/> EXTERNE <input type="checkbox"/> INTERNE <input type="checkbox"/> RÉSERVÉ <input type="checkbox"/> Concours du PRIVE							
<input type="checkbox"/> AGGREGATION <input type="checkbox"/> CRPE <input checked="" type="checkbox"/> CAPE\$ <input type="checkbox"/> CAPEPS <input type="checkbox"/> CAPET <input type="checkbox"/> CAPLP <input type="checkbox"/> CPE							
DIPLOME LINE: Arts plastiques		<input type="checkbox"/> Contractuel/Le recruteur a au titre du Handicap					
<small>PROFESSEUR.E / CREAT.AQUAIRE</small>	NOM (PATRONYMIQUE)	NOM D'USAGE	PRÉNOM	DATE DE NAISANCE			
	LIEU DE STAGE	<input type="checkbox"/> PREMIER DEGRÉ <input checked="" type="checkbox"/> Site de formation		<input checked="" type="checkbox"/> SECOND DEGRÉ	<input type="checkbox"/> ENCADREMENT EDUCATIF		
	PARCOURS (PFPA)						
<b>→ → AVIS de la DIRECTRICE de l'Inspé Toulouse Occitanie-Pyrénées</b>							
<b>Avis sur la formation</b> (à renseigner par l'équipe pédagogique du parcours)							
<b>■ Rapport du tuteur ou de la tutrice INSPÉ (voir verso):</b>							
<b>■ Investissement au sein de la formation</b>							
<b>■ Qualité des travaux universitaires (dont mémoire / écrit scientifique de nature réflexive)</b>							
<b>■ Ouverture à la culture commune</b>							
<b>■ Maîtrise des TICE<sup>1</sup></b> Intégration du numérique dans les pratiques professionnelles							
<b>ise en œuvre professionnelle des connaissances disciplinaires</b>							
<b>■ Relation à la classe et aux élèves</b>							
<b>Commentaires, observations</b>							
<b>Avis de la directrice</b>		<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable	<input type="checkbox"/> Non évalué e pour absence trop importante			

A Toulouse, le

La directrice de l'INSPÉ Toulouse-Occitanie-Pyrénées

Christine VERGNOLLE MAINAR

COMMUNIQUE : <input type="checkbox"/> CONCOURS	<input type="checkbox"/> EXTERNE	<input type="checkbox"/> INTERNE	<input type="checkbox"/> RESERVÉ	<input type="checkbox"/> Concours du PRIVE	
DIAGRÉGATION : <input type="checkbox"/> CRPE	<input type="checkbox"/> CAPES	<input type="checkbox"/> CAPEPS	<input type="checkbox"/> CAPET	<input type="checkbox"/> CAPLP	<input type="checkbox"/> CPE
DISCIPLINE : Arts plastiques	<input type="checkbox"/> Contractuel Je reconnais au titre du Handicap				
PROFESSEUR.E / CPE / STAGIAIRE	NOM / PATRONYMIQUE	NOM D'USAGE	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	
LIEU DE STAGE					
MENTION : <input type="checkbox"/> PREMIER DEGRE Bilan de formation	<input type="checkbox"/> SECOND DEGRE	<input type="checkbox"/> ENCADREMENT EDUCATIF			
PARCOURS PFPAs					

**RAPPORT du TUTEUR / de la TUTRICE de l'INSPE Toulouse Occitanie-Pyrénées**

NOM et PRÉNOM du TUTEUR ou de la TUTRICE INSPE (obligatoire) :

Le rapport ne doit pas excéder une page. Il prend notamment en compte « les compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique » (mentions 1 et 2), « les compétences éducatives et pédagogiques », « les compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions imminentes du métier et son environnement ».

A : ..... le ..... Signature du professeur.e stagiaire	A , le ..... Signature du tuteur / de la tutrice
---	---

# Annexe 6 - Fiche de préparation-type

## FICHE DE PRÉPARATION D'ARTS PLASTIQUES<sup>28</sup> (Une fiche par séance)

Proposition faite par :

Classe : **INTENTION** (« Objectif » : pour quoi ? voir les programmes) : le.la professeur.e souhaite que les élèves s'interrogent sur...

Cycle :

**EXTRAITS CIBLÉS des programmes** (n'indiquer que la QUESTION et la sous-question à travailler qui concernent cette séance)

**PROPOSITION** (tout ce qui conditionne la situation-problème) :

**Incitations** (éléments déclencheurs) :

**Consigne(s)** (ce qu'ils.elles doivent faire) :

**Contraintes** (les passages obligés) :

Conditions matérielles (qui induisent la situation-problème à franchir...) :

- choix d'instruments, de matériaux, de supports, de postures, de modalités de travail....
- choix plastiques : couleurs, matière, organisation des éléments...
- choix de procédures : les opérations plastiques attendues : reproduire et créer

Travail individuel/en groupe (pour ?) :

Durée de l'effectuation :

**Questionnements/problématiques** (Les questions que les élèves vont être amené.e.s à se poser pour franchir la difficulté : quoi, à quel sujet ?) :

**La pratique qui en découle** (Anticiper le type de stratégies qu'ils.elles vont être conduit.e.s à mettre en place pour franchir la difficulté : quoi, comment ?) :

### TEMPS de REGARD et de MISE en RÉSEAU

(Comment les élèves sont-ils.elles mis.es en activité à ce moment-là ? Quelles questions l'enseignant.e pose-t-il.elle pendant la mise en commun des productions et lors de la mise en relation avec les œuvres de référence ?)

**Conditions matérielles de la mise en commun :**

**Questions à poser :**

**Quel vocabulaire propre aux Arts plastiques est rappelé ou introduit ?** (sous forme de tableau avec mots classés)

<sup>28</sup> Élaborée par E Goupy, INSPÉ Toulouse Occitanie – Pyrénées.

Gestes	Constituants plastiques	Opérations plastiques	Effets plastiques	Ressentis/Interprétations
Les manipulations de base : ce qu'on a fait	Ce que les yeux voient : les caractéristiques des productions	Comment on s'est organisé. Voir « RITA », de Daniel Lagoutte	Caractéristiques découlant de l'organisation des éléments	Le lieu d'expression des émotions
<b>Référence(s) artistique(s) présentées à la classe</b> (justifier ses choix) :				
<p><b>Trace(s) écrite(s)</b> (Quelle forme prend-elle ? Qu'y trouve-t-on ? Qui la fait ?) :</p> <p><i>Trace collective au tableau, écrite par le.la prof :</i></p> <p><i>Trace pour l'élève, faite par le.la prof :</i></p> <p><i>Trace de l'élève :</i></p>				
<b>Qu'avez-vous appris aujourd'hui ?</b>				
<b>ÉVALUATION(S)</b> : liens avec le socle commun, les programmes				
<p><b>Les formes qu'elle prend :</b></p> <p>Formative :</p> <p>Sommative (Indicateurs de réussite/observables auxquels le.la professeur.e va être attentif.ve concernant l'évolution de l'enfant) : « les élèves sont capables de ... ».</p>				
<b>ANALYSE/CONSTATS POST-SÉANCE</b>				
<p><b>Points forts :</b></p> <p><b>Points faibles :</b></p> <p><b>Remaniements à prévoir :</b></p>				

# Annexe 7 - Planning de formation des FSTG

## Didactique disciplinaire (18h)

Ces trois journées visent à développer la compétence professionnelle « maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique ». Rencontres avec les corps d'inspection et/ou les formateurs disciplinaires.

## Parcours de formation transversal (12h)

Ces deux journées rassemblent des fonctionnaires stagiaires de plusieurs disciplines afin d'aborder conjointement des thèmes professionnels transversaux.

**Formateurs de l'INSPÉ** : formateurs spécialisés dans les questions transversales

### Journée 1 : en octobre 2021 (la date sera précisée prochainement).

Compétence professionnelle travaillée : s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

#### **Description du contenu : Corps et voix de l'enseignant - 6 heures.**

Travail de la respiration pour placer et construire la voix professionnelle. Exercices posturaux, travail sur la présence en classe, les déplacements, les émotions, pour construire le corps professionnel de l'enseignant. Techniques de récupération active en situation de classe, techniques pour s'économiser dans l'action. Jeux de rôle, travail individuel et collectif.

**Objectif(s) pédagogique(s)** : acquérir des outils pratiques de techniques vocales et corporelles pour gérer ses émotions et asseoir sa posture d'enseignant, sa présence en classe, entre empathie, bienveillance et autorité. Prévenir et gérer les incidents critiques en classe.

### Journée 2 en novembre ou décembre 2021 (la date sera précisée prochainement).

Compétence professionnelle travaillée : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves. Installer et maintenir un climat propice aux apprentissages.

#### **Description du contenu : Posture de l'enseignant et climat de classe niv1 - 6 heures.**

Approche théorique et pratique : autorité et conflits, estime de soi et adolescence, groupe classe et collectif (psychologie sociale et psychologie de l'apprentissage). Approche pratique : acquérir des outils pour gérer ses émotions et le stress, construire sa présence en classe et sa relation aux élèves. Penser sa posture d'autorité, le rôle des punitions et sanctions dans la relation éducative.

**Objectif(s) pédagogique(s)** : comprendre, prévenir, gérer les comportements et les événements perturbateurs ; construire une relation éducative, un cadre et un climat de classe serein pour les apprentissages.